



CONVERGENCE
AUDIT-CONSEILS

**OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL D'OYONNAX
1 rue Bichat
01100 OYONNAX**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL



**OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL D'OYONNAX
1 rue Bichat
01100 OYONNAX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mars 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL D'OYONNAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

om



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les contrôles auxquels nous avons procédé ont porté notamment sur l'estimation des subventions reçues et à recevoir.

Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble ont été également validés. Ces contrôles n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lons-le-Saunier, le 2 mars 2012

CONVERGENCE AUDIT CONSEILS

Olivier MAMESSIER
Commissaire aux comptes

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent
	31/12/2011	31/12/2010	
	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)
Capitaux propres	145 434 61,48	131 757 66,85	
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	1 647 0,70	13 677 6,19	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	147 081 62,18	145 434 66,84	
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
• Découverts, concours bancaires			
• Emprunts et dettes financières diverses			
• Divers			
• Associés			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Personnel			
• Organismes sociaux			
• Etat, impôts sur les bénéfices			
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
• Etat, obligations cautionnées			
• Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	89 464 37,82	75 461 34,18	
(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	236 544 100,00	220 895 100,00	
Ecart de conversion passif			

ACTIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2011	31/12/2010		
	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement	1 839	1 766	73 0,03	677 0,40
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	21 143	17 799	3 344 1,41	4 913 2,22
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	22 982	19 565	3 417 1,44	5 790 2,62
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	1 612	1 612	1 612 0,68	2 078 0,84
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 346	1 346	1 346 0,57	699 0,32
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	2 196	2 196	2 196 0,93	1 163 0,51
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
• Fournisseurs débiteurs				
• Personnel				
• Organismes sociaux				
• Etat, impôts sur les bénéfices				
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
• Autres				
Capital souscrit et appelé en versement	54 545	54 545	54 545 23,08	43 789 19,89
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie	169 958	169 958	169 958 71,95	164 427 74,44
Disponibilités	3 469	3 469	3 469 1,47	2 933 1,33
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	233 127	233 127	233 127 98,88	215 105 97,36
(III)				
(IV)				
(V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	256 109	19 565	236 544 100,00	220 895 100,00

CONVEYANCE AUDIT CONSEILS
 Commissaires aux Comptes
 Compagnie Régionale de Besançon

OFFICE DU TOURISME
 Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

OFFICE DU TOURISME
 Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des Produits (I+II+V+VII)					
Total des Charges (I+IV+VI+VIII+IX+X)					
RÉSULTAT NET					
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

COMPTÉ DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
France	Exportation	Total	Total	Variation	%
2 276	949	3 225	3 225	1 327	136,03
3 855	3 055	6 910	6 910	800	28,19
6 132	4 004	10 136	10 136	2 128	58,15
Chiffres d'Affaires Nets					
Production stockée		209 846	NS	-10 845	-4,98
Production immobilisée		795	12,96	795	NS
Subventions d'exploitation		8 315	135,00	1 879	24,13
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges		224 087	NS	-6 047	-2,82
Autres produits		2 170	35,39	1 627	269,03
Total des produits d'exploitation (I)					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		-547	-10,34	-505	-356,82
Variation de stock (marchandises)		465	7,80	845	21,59
Achats de matières premières et autres approvisionnements		79 963	NS	-6 083	-7,14
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		4 104	65,93	2 203	115,89
Autres achats et charges externes		100 759	NS	11 789	13,26
Impôts, taxes et versements assimilés		33 550	59,75	1 900	5,66
Salaires et traitements		4 487	73,17	1 908	75,90
Charges sociales		225 852	NS	13 689	6,45
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-1 764	-30,76	-19 735	-108,81
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges		212 163	NS	13 689	6,45
Total des charges d'exploitation (II)					
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Total des produits financiers (V)					
Total des charges financières (VI)					
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (I-II-III-IV+V-VI)					
RÉSULTAT NET					

SAS EXPERTISE COMPT. J. MERMET

SAS EXPERTISE COMPT. J. MERMET

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé
 Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 22 982 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	960	879		1 839
Immobilisations corporelles	19 907	1 236		21 143
Immobilisations financières				
TOTAL	20 868	2 115		22 982

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 19 565 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	83	1 683		1 766
Immobilisations corporelles	14 995	2 804		17 799
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	15 078	4 487		19 565

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets licenc.droits sim	1 839	1 766	73	de 1 à 4 ans
Instal./agenc.divers	768	506	262	10 ans
Mat.bureau & informatique	20 375	17 293	3 082	de 1 à 10 ans
TOTAL	22 982	19 565	3 418	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 60 210 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	60 210	60 210	
TOTAL	60 210	60 210	

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.
 L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.
 Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 236 544,26 E.
 Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 647,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/02/2012 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.


CONVERGENCE AUDIT CONSEILS
 Commissaire aux Comptes
 Compagnie Régionale de Besançon

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 54 545 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	54 545
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	54 545

3.4 - Charges constatées d'avance = 3 469 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 89 464 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	58 663			
Fournisseurs	30 260	58 663		
Dettes fiscales & sociales		30 260		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	540	540		
Produits constatés d'avance	89 464	89 464		
TOTAL	89 464	89 464		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 69 922 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	54 802
Fournisseurs	15 120
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	69 922

4.3 - Produits constatés d'avance = 540 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

07
CONVERGENCE AUDIT CONSEILS
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Besançon

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

OFFICE DU TOURISME

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

6 - AUTRES INFORMATIONS

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

OFFICE DU TOURISME

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

04

CONVERGENCE AUDIT CONSEILS

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Besançon

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 54 545 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	54 545
Debit.cred.div.prod.a rec(4687000)	54 545
TOTAL	54 545

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 469 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(4860000)	3 469
TOTAL	3 469

8.3 - Charges à payer = 69 922 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	54 802
Frs factures non parvenues(4081000)	54 802
Dettes fiscales et sociales :	15 120
Conges a payer(4282000)	11 467
Etat autres ch. a payer(4486000)	3 653
TOTAL	69 922

8.4 - Produits constatés d'avance = 540 E

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance(4870000)	540
TOTAL	540

07
CONVERGENCE AUDIT CONSEILS
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Besançon



**OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL D'OYONNAX
1 rue Bichat
01100 OYONNAX**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur des conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

om



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

Membres concernés : Représentants de la Communauté de Communes d'OYONNAX

Nature et objet : subvention

Votre association a bénéficié d'une subvention accordée par la Communauté de communes d'Oyonnax.

Le produit constaté à ce titre au cours de l'exercice 2011 s'est élevé à 185.000 €.

Fait à Lons-le-Saunier, le 2 mars 2012

CONVERGENCE AUDIT CONSEILS

Olivier MAMESSIER
Commissaire aux comptes